

*Camp Notre-Dame de la Route - Garçons et filles de 15 à 17 ans*  
*10 - 24 juillet 2017*  
*La Femar - Col du Mont-Cenis (Savoie)*

joindre  
  
DEUX  
PHOTOS  
  
d'identité

**NOM et PRENOM de l'enfant :**

**DATE et LIEU de NAISSANCE de l'enfant :**

**Etablissement scolaire :**

**Classe :**

**Nom et prénom du père :**

**Profession :**

**Nom et prénom de la mère :**

**Profession :**

**ADRESSE HABITUELLE :**

**adresse e-mail :**

**n° tél domicile :**

**n° tél bureau père**

**n° tél bureau mère :**

**n° tél portable père**

**n° tél portable mère :**

**n° tél portable jeune**

**adresse e-mail jeune :**

Si les parents ne peuvent pas être contactés pendant le séjour : **nom, adresse et n° de téléphone d'une personne (parents, amis) :**

Comment avez-vous connu notre association :

Nous, soussignés, PERE / MERE / TUTEUR LEGAL<sup>(1)</sup>

Inscrivons :

au camp **Notre Dame de la Route**

Autorisons :

- toute intervention chirurgicale URGENTE, sous anesthésie LOCALE ou GENERALE, décidée par un médecin
- l'assistante sanitaire à délivrer, sans consultation médicale, du paracétamol ou du doliprane, en cas de léger mal de tête
- les randonnées et les campements en montagne, les baignades sous la surveillance des animateurs
- le transport en voiture par un animateur ou un responsable de l'association<sup>(1)</sup>
- l'association Saint Joseph des Tanneries à utiliser, pour la diffusion et/ou la publicité, dans le cadre strict de ses activités, les photographies qui pourraient être prises de mon enfant lors du séjour organisé par l'association<sup>(1)</sup>.

Pour maintenir une ambiance agréable, chacun est invité à apporter au groupe bonne humeur, excellente tenue et obéissance aux organisateurs. Aussi, avec l'accord des parents soussignés, les organisateurs se réservent le droit de renvoyer chez eux, AUX FRAIS DE LEUR FAMILLE, ceux qui, AYANT ETE PREALABLEMENT AVERTIS, troubleraient le bon ordre ou le bon esprit du groupe. Toute sortie sans l'accompagnement d'un animateur étant interdite, une défaillance sur ce point entraînerait le renvoi dans les mêmes conditions.

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (indispensables en cas d'hospitalisation)**

- . Nom et prénom de l'assuré social :
- . Profession de l'assuré social :
- . Adresse de l'assuré social :
- . Nom et adresse de l'employeur de l'assuré social :
- . N° de sécurité social de l'assuré social :
- . Référence complète de votre centre de Sécurité Sociale :
  
- . Référence de votre mutuelle complémentaire (nom, adresse et n° d'assuré) :
  
- . Référence de votre compagnie d'assurance familiale (nom, adresse et n° de police) :

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES – à remplir obligatoirement**

- . votre enfant sait-il nager ? OUI – NON<sup>(1)</sup> *pour le canyoning, votre enfant devra fournir un test d'aisance aquatique (ancien brevet de natation) obligatoire depuis 2013. A faire réaliser en piscine et à nous transmettre avant le 14 juin 2017.*
  
- . votre enfant est-il baptisé ? OUI – NON<sup>(1)</sup> . est-il confirmé ? OUI – NON<sup>(1)</sup>
  
- . a-t-il fait sa première communion ? OUI – NON<sup>(1)</sup>
  
- . votre enfant sera conduit directement sur le lieu du départ - Lanslebourg (Savoie) : OUI – NON<sup>(1)</sup>
  
- . **au départ**, votre enfant prendra le car à : PARIS - AUXERRE - BEAUNE - LYON - CHAMBERY<sup>(1)</sup>
  
- . **au retour**, votre enfant s'arrêtera à : CHAMBERY - LYON - BEAUNE - AUXERRE - PARIS<sup>(1)</sup>

**Fait à, le 2017**

**Signature des parents**

(1) rayer les mentions inutiles

**REGLEMENT camp Notre-Dame de la Route : 710 €**

**Pour aider des familles** qui rencontreraient des difficultés financières, vous pouvez faire un **don** pour lequel nous vous adresserons un **reçu fiscal**.

Il ne sera tenu compte que des inscriptions accompagnées d'un acompte (300 € minimum) ou de la totalité de la somme. En cas de désistement avant le 14 juin 2017, une somme de 300 € sera retenue pour couvrir les frais engagés. Après cette date, elle sera portée à 450 €. L'état de votre compte vous sera envoyé début juin 2017.

Veillez libeller vos chèques à l'ordre de l'association SAINT JOSEPH DES TANNERIES et joindre à l'inscription **4 timbres à 0,85 € ou un chèque de 3,40 €**.

**Ci-joint règlement de : ..... € + les timbres ou chèque de 3,40 €**

**lettre d'engagement à lire attentivement et à signer (parents et jeunes)**

*Cher(e) Ami(e)*

*Tu viens de t'inscrire librement à participer au camp Notre Dame de la Route et c'est pour nous une grande joie de t'accueillir.*

*Ces journées vont être pour nous tous un grand moment d'amitié et de découverte, mais aussi et surtout un temps d'enrichissement spirituel. Nous aimerions que tu en sois bien conscient avant de nous retourner cette feuille d'inscription. C'est pour cela que nous te demandons de lire et signer ce qui suit :*

- Je m'engage*
- . à participer à toutes les activités proposées par l'association Saint Joseph des Tanneries ainsi qu'aux services communautaires, toujours avec bonne humeur (malgré la fatigue et la chaleur !)*
  - . à en accepter pleinement le caractère religieux et spirituel et à participer aux temps d'enseignement et de réflexion*
  - . à vivre une amitié claire et saine pendant ces journées, sans aucune ambiguïté*
  - . à se respecter les uns les autres, à respecter les adultes bénévoles qui m'accompagnent*
  - . à éviter tout langage grossier et à adopter une tenue correcte et respectueuse*
  - . à respecter les règles de sécurité et de santé suivantes (règles du Ministère de la Jeunesse et des Sports concernant les groupes de mineurs) :*
    - interdiction de fumer*
    - interdiction d'acheter et de consommer des boissons alcoolisées ainsi que toutes substances illicites*
    - interdiction de quitter le groupe à titre individuel ou collectif en l'absence d'animateur*
  - . à respecter les locaux et le matériel*

**LU ET APPROUVE**

Le

2017

Signatures des Parents

Signature du jeune

Informations pratiques

- Nos séjours sont agréés par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils possèdent un numéro d'identification qui peut permettre de bénéficier des bons ou chèques vacances ou d'aide proposée par certains comités d'entreprises.
- Le prix comprend l'hébergement ou le matériel de camping, la restauration, les visites, les activités, l'assurance et la cotisation.
- Pour aider des familles qui rencontreraient des difficultés financières, vous pouvez faire un don pour lequel nous vous adresserons un reçu fiscal.
- Une réduction de tarif sera pratiquée pour l'inscription d'un enfant, à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit d'une même famille.
- En cas de difficultés financières, des bourses d'aide peuvent être attribuées.
- La fiche sanitaire de liaison sera adressée début juin 2017 avec l'état de compte et la convocation à la réunion de départ qui aura lieu le mercredi 14 juin 2017.

REGLEMENT camp Notre-Dame de la Route : 710 €

Il ne sera tenu compte que des inscriptions accompagnées d'un acompte (300 € minimum) ou de la totalité de la somme. En cas de désistement avant le 14 juin 2017, une somme de 300 € sera retenue pour couvrir les frais engagés. Après cette date, elle sera portée à 450 €.

L'état de votre compte vous sera envoyé début juin 2015.

Veillez libeller vos chèques à l'ordre de l'association SAINT JOSEPH DES TANNERIES et joindre à l'inscription **4 timbres à 0,85 € ou un chèque de 3,40 €.**

## lettre d'engagement à lire attentivement et à signer (parents et jeunes)

*Cher(e) Ami(e)*

*Tu viens de t'inscrire librement à participer au camp Notre Dame de la Route et c'est pour nous une grande joie de t'accueillir.*

*Ces journées vont être pour nous tous un grand moment d'amitié et de découverte, mais aussi et surtout un temps d'enrichissement spirituel. Nous aimerions que tu en sois bien conscient avant de nous retourner cette feuille d'inscription. C'est pour cela que nous te demandons de lire et signer ce qui suit :*

- Je m'engage*
- . à participer à toutes les activités proposées par l'association Saint Joseph des Tanneries ainsi qu'aux services communautaires, toujours avec bonne humeur (malgré la fatigue et la chaleur !)
  - . à en accepter pleinement le caractère religieux et spirituel et à participer aux temps d'enseignement et de réflexion
  - . à vivre une amitié claire et saine pendant ces journées, sans aucune ambiguïté
  - . à se respecter les uns les autres, à respecter les adultes bénévoles qui t'accompagnent
  - . à éviter tout langage grossier et à adopter une tenue correcte et respectueuse
  - . à respecter les règles de sécurité et de santé suivantes (règles du Ministère de la Jeunesse et des Sports concernant les groupes de mineurs) :
    - interdiction de fumer
    - interdiction d'acheter et de consommer des boissons alcoolisées ainsi que toutes substances illicites
    - interdiction de quitter le groupe à titre individuel ou collectif en l'absence d'animateur
  - . à respecter les locaux et le matériel